

SUDMINE SAS

PERM de Lopérec 2 (29)

Objectif de cette demande

Le présent dossier de SUDMINE constitue une **Demande** de Permis Exclusif de Recherche de Mine (PERM) dit de "**Lopérec 2**", dans le Finistère (29), **pour or** et substances connexes, **pour une durée de 3 ans**, sur une surface de **3,5 km²**.

L'objectif de SUDMINE, sur ce site de Lopérec, est de mener à bien une **étude de pré-faisabilité** préalable à l'éventuelle mise en exploitation du **gisement aurifère reconnu par le BRGM** entre les années 1980 et 2000.

Programme des travaux envisagés

Dans une première Phase de 2 ans :

- Compilation et réinterprétation de l'ensemble des données existantes (BRGM, etc...),
- Etude minéralogique fine,
- Etude minéralurgique,
- Tests comparatifs de traitement du minerai (gravitaire Vs physico-chimique),
- Modélisation comparative d'extraction à ciel ouvert et en souterrain,
- Etude économique de chaque étape de l'exploitation et de chaque scénario,
- Etude d'impact sur l'environnement,
- Concertation locale (dont mise en place d'un projet participatif),

Et, dans une deuxième Phase d'1 an :

- Eventuelle phase d'exploration complémentaire (géologie, géochimie, sondages),
- Conclusion sur la pré-faisabilité de la mise en exploitation de tout ou partie de ce gisement.

Caractéristique

Ce projet minier de Lopérec, et notamment ce programme prévu dans le cadre de ce PERM, est en **parfaite adéquation avec la philosophie de SUDMINE** : gisement de taille moyenne, mise en exploitation à moyen, voire court terme, réelles possibilités de concertation et de **financement participatif local et régional**, renouveau de l'industrie minière métropolitaine, projet semi-industriel, indépendance de SUDMINE.

Engagement financier

SUDMINE s'engage sur des dépenses à hauteur de 145 000 euros, qui s'étaleront sur les 2 premières années de ce PERM, les travaux prévus lors de la 3^{ème} année restant conditionnés aux bons résultats de la première phase.

Le budget total indicatif des travaux envisagés est de 358 000 €.

SOMMAIRE GENERAL DU DOSSIER

- **SYNTHESE** (au verso)
- **TOME 1** : Demande Administrative
- **Documents cartographiques** :
 - ✓ 1 carte au 1/100 000
 - ✓ 5 cartes au 1/25 000
 - ✓ 5 cartes au 1/20 000
- **TOME 2** : Mémoire Technique et Programme des Travaux
- **TOME 3** : « Notice » d'impact sur l'environnement

